PLAN LOCAL D'URBANISME

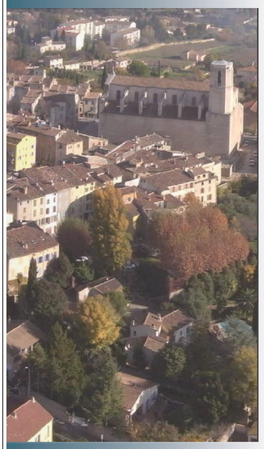

4. PLAN LOCAL D'URBANISME

4B. PLAN DE ZONAGE
Planche centre ville

Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal du approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme

Prescription de l'élaboration du PLU : le 20 septembre 2012

Arrêt de l'élaboration du PLU : le 30 septembre 2016

Approbation du PLU : le 12 juillet 2017

Révision allégée approuvée le

Lorgues

COMMUNE DE LORGUES

Document édité le 15 juin 2021

CITADIA CONSEIL

Légende

- Limite de zone du PLU
- Emplacement réservé d'équipement et de voirie
- Périmètre d'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation)
- Marge de recul
- Espace Boisé Classé, à conserver, à protéger ou à créer
- Emplacement réservé logement social

Eléments de paysage et de patrimoine protégés

- Patrimoine bâti
- Patrimoine à protéger
- Périmètre bâti d'intérêt patrimonial (L151-19 du Code de l'urbanisme)
- Espace vert à protéger (L151-19 et L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Aménagement paysager à créer (L151-19 et L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Bâtiment pouvant changer de destination en zone A

Zones d'Expansion de Crue identifiées sur le bassin versant de l'Argens

- Zone d'Expansion de Crue identifiées sur le bassin versant de l'Argens - à l'étude
- Zone d'Expansion de Crue identifiées sur le bassin versant de l'Argens - à préserver

Plan de prévention des risques naturels d'inondation (l'Argens et la FLorieye) - 2013

- Synthèse du PPR inondation Aléas

0 0,5 1 km